

Tracer votre emprise de chantier

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier Valider

Couches disponibles

- Limites administrat...
- Réseaux ferroviaires
- Réseaux routiers
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadastrales...
- Carte
- Photographies aéri...

Informations

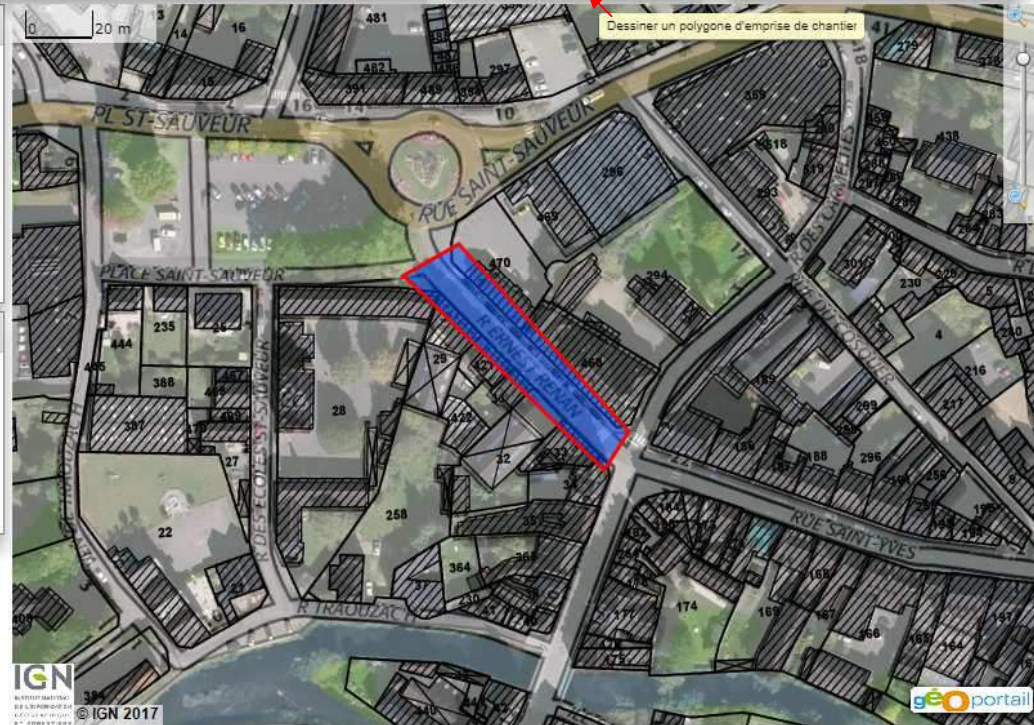
Système géodésique : WGS84
 Echelle : 1 / 2133 e
 Lat. 48,5640
 Long. -3,1552
 Commune : 22200 GUINGAMP
 Surface : 1 340 m²

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Exploitants Préparer mon dossier




2^{ème} étape :

1. Pré-positionnement :

- Inscrire l'adresse des travaux.
- Vous pouvez zoomer sur la droite avec la réglette.
- Sur votre gauche : cocher parcelles cadastrales, carte, photographies aériennes.

2. Tracer l'emprise de mon chantier :

- Cliquer sur le troisième logo  pour dessiner l'emprise du chantier.
- Cliquer à chaque coin de l'emprise désirée pour former un carré ou rectangle. Double-cliquer quand vous désirez terminer le tracer.

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 29/08/2017

Tracer votre emprise de chantier

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

3^{ème} étape :

3. Opérations :

- Vous pouvez consulter les exploitants concernés par l'emprise du chantier, en cliquant sur « Exploitants ».
- Cliquer sur « Préparer mon dossier » pour continuer la création du dossier de consultation.

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier : rue ernest renan 22200 GUIN

Couches disponibles

- Limites administrat...
- Réseaux ferroviaires
- Réseaux routiers
- Hydrographie
- Batiments
- Parcelles cadastral...
- Carte
- Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
 Echelle : 1 / 2133 e
 Lat. 48,5641
 Long. -3,1534
 Commune : 22200 GUINGAMP
 Surface : 1 340 m²

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Permet de préparer mon dossier DT, DICT, Avis de Travaux Urgents à partir des informations de chantier renseignés.

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 29/03/2017

Tracer votre emprise de chantier

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

4^{ème} étape :

- Dans vos cas les plus récurrents, il s'agit de travaux de faible ampleur, à ce titre, vous pouvez cocher directement « DT/DICT conjointe ».

1. Pré-positionnement 2. Tracer l'emprise de mon chantier 3. Opérations

Adresse du chantier rue ernest renan 22200 GUIN Valider

Couches disponibles

- Limites administrat.
- Réseaux ferroviaires
- Réseaux routiers
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadastrales
- Carte
- Photographies aériennes

Informations

Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 2133 e
Lat. 48,5641
Long. -3,1541
Surface : 1 340 m²

Validation de l'emprise du chantier

Mon dossier de consultation concerne :

- Une DT (Déclaration de Projet de Travaux)
- Une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) ?
- Une DT/DICT conjointe

Numéro de consultation de la DT

De numéro vous est fourni par le téléservice

- Pour le responsable du projet reprendre les informations de l'exécutant de travaux
- Un Avis de Travaux Urgents

Annuler le tracé de mon chantier Suivant

IGN © IGN 2017

Tracer votre emprise de chantier

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

5^{ème} étape :

- Déclaration à remplir : cf annexe 1 ci-après
- Cliquer sur Terminer.

Déclaration de projet de Travaux - DT/DICT conjointe

Les données pré-remplies de votre DT/DICT conjointe seront automatiquement saisies dans vos formulaires CERFA de déclaration et resteront modifiables. Nous vous rappelons que pour finaliser votre dossier vous devez envoyer vos déclarations aux exploitants concernés.

[Notice explicative](#)

Déclaration du projet de travaux

N° d'affaire du responsable du projet :

Déclarant : * Personne morale Personne physique

Déclaration conjointe DT/DICT

N° d'affaire de l'exécutant des travaux :

Nature de la déclaration : *
(Consulter les codes sur la notice d'utilisation)

Responsable du projet

Dénomination :

Pays : FRANCE

Numéro de SIRET : 21220070300016

Représentant du responsable du projet

Dénomination :

Complément/service :

N° :

Rue : 1 place du Champ au Roy

Vous pouvez modifier les informations du responsable du projet dans la rubrique "mes informations" de votre espace déclarant

[Annuler le tracé de mon chantier](#)

[Précédent](#)

[Terminer](#)

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 29/08/2017

Rubrique « Destinataire »

La consultation du téléservice "www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr" ou d'un prestataire de service conventionné par l'Ineris, obligatoire avant toute DT et DICT, permet d'obtenir la liste de tous les "destinataires" auxquels la déclaration doit être adressée, ainsi que leurs coordonnées. Toutefois, l'envoi de la DICT n'est pas obligatoire auprès des "destinataires" exploitants ayant indiqué dans leur réponse à une DT de moins de 3 mois ne pas être concernés et n'ayant envoyé aucun rectificatif dans ce délai.

Rubrique « Nature de la déclaration »

La liste ci-dessous permet de préciser la nature de la déclaration dans le cadre prévu à cet effet. Le report du code dans la rubrique suffit.

Liste des déclarations	Code
Déclaration initiale	INITIAL
Déclaration liée à une investigation complémentaire	INVEST
Déclaration renouvelée suite à travaux non entrepris dans un délai de 3 mois	3MR
Déclaration renouvelée suite à interruption de travaux supérieure à 3 mois	INTERUP
Déclaration renouvelée si la durée des travaux est supérieure à 6 mois	6MR

Rubrique « Souhaits pour le récépissé »

Les récépissés numériques sont fournis dans les formats pdf et xml.

Les listes ci-dessous permettent de préciser les souhaits concernant le récépissé et les plans dans les cadres prévus à cet effet.

Mode de réception du récépissé	Capacité d'impression des plans	Format des plans vectoriels
Par courrier	A4 A3 A2 A1 A0	DXF
Par fax		SHAPE
Par voie électronique		MIFF/MID

NB : Les plans numériques sont fournis dans les formats pdf ou jpg ou tiff.
Vous pouvez néanmoins demander à l'exploitant de vous fournir des plans numériques vectoriels, sans garantie de réponse.

Rubrique « Nature des travaux » et « Techniques utilisées »

Les listes ci-dessous permettent de préciser la nature des travaux envisagés et les techniques de travaux utilisées dans les cadres prévus à cet effet. Le report du ou des code(s) dans les rubriques suffit.

Liste des travaux	Code	Liste des techniques de travaux souterrains sans tranchée	Code	Liste des autres techniques	Code
Construction	CNS	Battage de tube ouvert	BTO	Brise-roche	BRO
Construction spéciale (ERP, IGH, ICPE)	CSP	Découpe de branchement	DBR	Echafaudage	ECH
Curage de fossés/de berges	CUR	Extraction de tubes par traction	TRA	Engin élévateur	ELE
Décapage, profilage de chaussées	DEC	Fonçage de tubes	TUB	Engin vibrant	VIB
Démolition	DEM	Fonçage statique de barres pilotes	STA	Explosif	EXP
Drainage, sous-solage	DRA	Fonçage à la tarière	TAR	Grue	GRU
Elagage avec branche au delà des distances de sécurité du code du travail *	ELG*	Fonçage dirigé	FOD	Manuel ou manutention d'objets ou de matériel	MAN
Elagage avec branche en deck des distances de sécurité du code du travail *	EBL*	Fusée ou ogive	FUS	Pelles mécaniques et mini-pelles	PEL
Elagage d'arbre ancré dans réseau isolé *	ERE*	Mange-tube par battage	MTB	Raboteuse, tranchéeuse, rectrice stabilisatrice	RTR
Emploi de source de chaleur	ESC	Microtunnelier	TUN	Technique douce (camion aspirateur...)	TED
Fonçage horizontal ou oblique	FOH	Tubage par éclatement	ECL	Autres engins de chantier	ENG
Fonçage vertical / Carottage	FOV				
Pose ou réparation de réseaux de chaleur	CHA				
Pose ou réparation de réseaux souterrains (hors réseaux de chaleur)	SOU				
Remblaiement	RBL				
Terrassement, fouille, excavation	TER				
Travaux en fouille déjà ouverte *	OUV*				
Travaux sans terrassement ni fouille ni enfoncement *	SFP*				
Autres	OTR				

*Concernant des travaux strictement aériens

Rubrique « Investigations complémentaires »

La liste ci-dessous permet de préciser la raison de la demande ou de l'absence de demande d'investigations complémentaires dans le cadre prévu à cet effet. Le report du code dans la rubrique suffit.

Investigations avant travaux obligatoires	Code	Investigations avant travaux NON obligatoires	Code
Cartographie de classe B	CARTOB	Cartographie de classe A	CARTOA
Cartographie de classe C	CARTOC	Dispense d'investigations et clause dans le marché	DISPEN
Absence de cartographie	ACARTO	Investigations complémentaires malgré dispense	INVEMD

Dossier électronique



✓ De: <ne-pas-repondre@reseaux-et-canalisation.ineris.fr>
Date: 04/09/2017 11:54
À: <services.techniques@ville-guingamp.com>

Les images distantes ont été bloquées. Cliquez ici pour les afficher.

Bonjour Mme SOPHIE LE GUILLOU,

Vous avez fait une demande de téléchargement du ou des dossiers suivants. Pour télécharger le ou les dossiers, suivez le(s) lien(s) ci-dessous, soit en cliquant dessus, soit en le(s) copiant collant dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

1. Dossier n° consultation 2017090400642T : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/front/mesdossierstelechargement.action?numConsultation=2017090400642T>

En cas de problème, le téléchargement du ou des dossiers est accessible depuis la page "[Mes dossiers](#)" de votre compte déclarant (Menu Mon espace/Mes Dossiers).

Nous vous rappelons que pour finaliser votre dossier vous devez envoyer vos déclarations aux exploitants concernés.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le support à l'adresse suivante : support_connexion@reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Cordialement,
L'équipe du téléservice "Construire sans détruire"

Ce courriel vous est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Pour le respect de l'environnement, veuillez n'imprimer ce message ainsi que ses pièces jointes qu'en cas de nécessité.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, l'internaute dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du responsable des traitements désigné ci-dessus. Il dispose également d'un droit de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques - DSI Parc technologique Alata BP 2 60550 Verneuil-en-Halatte. Le droit d'opposition prévu au titre de l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 ne s'applique pas au présent traitement.

Accueil > Construire sans détruire > Téléchargement de dossier

Téléchargement de dossier

Téléchargement du dossier de consultation 2017090400642T

Pour télécharger votre dossier, [cliquez ici](#)

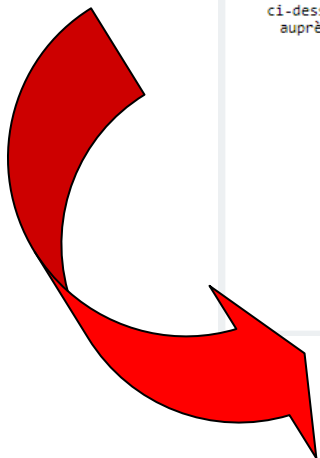
En cliquant ici, un fichier zip se télécharge sur votre ordinateur.

6^{ème} étape :

- Vous allez recevoir un mail sur la boîte mail que vous avez indiqué dans le formulaire.

- Cliquez ici pour télécharger le dossier.


- Une nouvelle page va s'ouvrir sur le site d'Ineris.



7^{ème} étape :

Quand vous ouvrez le fichier zip, vous y trouverez :

- **Une description.xml**
- **Un résumé** dans lequel se trouvent la liste des exploitants et leur souhait quant à la réception de la consultation. Notamment s'ils sont en capacité de réceptionner le dossier de façon dématérialisée

(par mail) ou non. Le pictogramme  indique que l'exploitant est en capacité de répondre aux DT, DICT, DT/DICT conjointe, et ATU de manière dématérialisée.

- **Une emprise.**
- **Les DT/DICT conjointes** à transmettre à chaque entreprise concernée par l'emprise du chantier (une pour chaque entreprise).

Vous devez envoyer par mail, à chaque exploitant, **le plan de l'emprise, la DT/DICT conjointe correspondante à chacun (CERFA), et le fichier « description.xml »** (sinon suez, grdf et erdf... ne peuvent pas vous répondre).

MERCI DE NE PAS ENVOYER LE ZIP, MAIS LES PIECES CITÉES CI-DESSUS

Pour suivre vos dossiers, il suffit de retourner sur votre compte Ineris :

- « Mon espace » – « Mon espace » – « Mon dossier »